

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, je respecte votre opinion et je vous félicite de la façon dont vous vous êtes comporté et dont vous avez dirigé cette Chambre durant les jours pénibles que nous venons de passer. Je tiens à dire, monsieur l'Orateur, que beaucoup de choses ont été dites, ces deux derniers jours, qui ne se rattachaient pas à la question à l'étude. En outre, monsieur l'Orateur, pas un membre de notre parti n'a parlé. C'est la première fois que je prends la parole. Par ailleurs, ce que je dis relève directement de la situation où nous sommes.

Si nous ne réglons pas les problèmes auxquels nous faisons face présentement, les mêmes discussions reprendront lundi. Ce que j'espère pouvoir dire se rattache directement, à mon sens, à la question dont nous sommes saisis que nous essayons tous d'examiner.

Nous avons parlé de la question du vote libre sur la peine capitale, monsieur l'Orateur. En attendant, la liste des meurtriers reconnus coupables, dont la sentence a été commuée, s'allonge sans cesse et la Chambre n'a aucune politique claire à cet égard. Les crimes augmentent constamment, de même que les preuves que les syndicats internationaux du crime et les groupes subversifs raffermissent leur position dans notre pays.

Des chefs de petites entreprises doivent renoncer aux affaires par suite de politiques fiscales injustes, adoptées par manque évident de direction. Pourquoi, monsieur l'Orateur? Parce que nous avons passé les quatre dernières années à nous qualifier de ceci et de cela et parce qu'il y a eu obstruction systématique.

Une voix: C'est un discours d'élection.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Red-Deer a dit, il y a un moment, que ce qu'il a à dire se rattache à la situation qui règne à la Chambre. Nous ne devrions pas discuter de la situation de la Chambre à l'heure actuelle. Nous devrions discuter de la question dont la Chambre est saisie, soit une question de privilège.

M. Thompson: Je parle d'une chose dont monsieur l'Orateur avait dit, il me semble...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de MacLeod (M. Kindt) aimerait pouvoir poser une question au député de Red-Deer.

M. Kindt: Je me demande si le député de Red-Deer dirait à la Chambre qui a tué la vache et les porcs? (*Exclamations*)

[M. l'Orateur.]

Une voix: Qui tenait le fusil?

M. Thompson: Une question de ce genre, monsieur l'Orateur, nous permet de juger celui qui la pose. S'il tient à la savoir, qu'il s'adresse à la Gendarmerie royale du Canada.

• (5.20 p.m.)

Nous en sommes rendus à faire de l'obstruction systématique à la Chambre, au lieu d'expédier les questions dont nous avons parlé. Nous devons à 20 millions de personnes de faire autre chose. Je suis d'avis que nous devrions mettre fin à la présente discussion. Elle a été soulevée par l'honorable député de Calgary-Nord (M. Harkness). Nous partageons son inquiétude; nous le connaissons, le respectons, et comprenons la position dans laquelle il s'est trouvé placé à la suite des remarques faites à une conférence de presse et publiées dans les journaux. Il a toute ma sympathie et je sais qu'il est un homme raisonnable. Il sait qu'on va finir par tomber d'accord.

Lorsque le premier ministre a annoncé qu'il y aurait une enquête judiciaire munie de certains pouvoirs, l'honorable député a dit que cela serait la seule solution à la question. Ainsi il est tombé d'accord sur le principe, pourvu que certains paragraphes soient inscrits dans le mandat.

Je pense qu'avant notre départ, ce soir, nous devons trouver une base pour des négociations de la fin de semaine tendant à résoudre la question. Comme le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) l'a dit, la seule base d'accord est d'accepter la proposition du premier ministre et de tenir une enquête judiciaire. Le député de Calgary-Nord a mis l'accent sur la nécessité d'une intervention urgente. Le député de Burnaby-Coquitlam a déclaré que le mandat doit être convenable. Nous sommes d'accord avec cela; c'est la seule solution et la seule réponse logique, car je n'en vois pas d'autre.

Nous ne trouverons aucune réponse si nous revenons ici lundi pour nous livrer à des intrigues. Je propose au député de Calgary-Nord, accompagné s'il le désire de quelqu'un d'autre, de rencontrer le premier ministre afin de trouver un terrain d'entente satisfaisant aux deux parties. Le gouvernement donc, par un arrêté-en-conseil, pourra instituer cette enquête. Cette solution semble la seule possible.